

Commune de Pins-Justaret

Avis d'Appel Public à la Concurrence

- **Dénomination et adresse de la collectivité** : Mairie de Pins-Justaret – Place du Château 31860 PINS-JUSTARET – Tél : 05.62.11.71.00 – Télécopie : 05.62.11.71.01 – Courriel : achat@mairie-pinsjustaret.fr

- **Pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Maire de Pins-Justaret

- **Mode de passation** : Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.

- **Objet du Marché** : Réalisation d'un sas d'entrée et pose de volets de protection électriques au complexe sportif

- **Caractéristiques du marché** : Il s'agit d'un marché public de travaux alloti.

Les lots sont les suivants :

- Lot n° 1 : Fourniture et pose de 5 volets de protection électriques
- Lot n° 2 : Fourniture et pose d'un écran de projection à commande électrique
- Lot n° 3 : Création d'un sas d'entrée

- **Modalités de retrait du dossier de consultation** : Le dossier peut être retiré contre récépissé en Mairie, à l'adresse susmentionnée, ou adressé par courrier, après en avoir formulé la demande, par courrier, par télécopie: 05.62.11.71.01, ou par courriel : achat@mairie-pinsjustaret.fr.

- **Date et heure limites de réception des offres** : Lundi 30 Août 201 à 16h00.

- **Critères de sélection des offres** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants, avec leur pondération :

Prix	60 %
Valeur technique (estimée au vu de la note technique demandée à l'article 6 du règlement de consultation)	30 %
Délai de réalisation (mentionné dans la note technique demandée à l'article 6 du règlement de consultation)	10 %

- **Procédure de recours** :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68 rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 7

Tel : 05 62 73 57 57 – Télécopie : 05 62 73 57 40 - Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Le Maire de la Commune de Pins-Justaret